

Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon

MRC de D'Autray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon (RICB), tenue le **14 mai 2026** à 8h30, à la salle du conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel (rés. 184-06-2024)
Monsieur Yves Germain, maire de Saint-Didace (rés. 2024-06-091)
Monsieur Marc Desrochers, maire de Mandeville (rés. 231-06-2024)
Monsieur Daniel Desrosiers, substitut du maire de Saint-Gabriel-de-Brandon
Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel
Monsieur André Roberge, directeur du Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

Absences motivées :

Monsieur Mario Frigon, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon (rés. 2024-06-189)
Madame Audrey Sénéchal, mairesse de Saint-Cléophas-de-Brandon (rés. 2024-06-336)
Madame Stéphanie Marie, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Gabriel-de-Brandon

Public : Aucune personne représentant le public

020-05-2026 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée, et Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée.

Il est proposé par Yves Germain

Appuyé par Marc Desrochers

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de la RIBC du 14 mai 2026 soit ouverte à 8h30.

021-05-2026 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Desrosiers

Appuyé par Marc Desrochers

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 14 mai 2026 soit et est adopté tel que présenté, en ajoutant le point suivant :

6.1 Nomination d'un représentant pour l'inscription à clicSÉQUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4. CORRESPONDANCE

5. FINANCES

6. VARIA

022-05-2026 6.1 Nomination d'un représentant pour l'inscription à clicSÉQUR

Il est proposé par Yves Germain

Appuyé par Marc Desrochers

Et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, soit autorisé à signer au nom de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer avec monsieur St-Laurent les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaire à l'inscription à clicSÉQR.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

023-05-2026 8. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2026

Il est proposé par Yves Germain
Appuyé par Daniel Desrosiers
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de ce 14 mai 2026 soit levée à 8h40.

Gaétan Gravel
Président de la RICB

Michel St-Laurent
Directeur général de la RICB

Approbation par le président des règlements et des résolutions selon l'article 142 du Code municipal du Québec

Je soussigné, Gaétan Gravel, président de la RICB, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, en apposant ma signature au bas du présent document ce 15^e jour de mai 2026.

Gaétan Gravel
Président de la RICB